

*Article 43 du Règlement***LES CHEMINS DE FER****LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, je soulève une question urgente à propos des céréaliers de l'Ouest. La coalition des néo-démocrates et des libéraux qui a défait le gouvernement conservateur a imposé aux agriculteurs les hausses du prix du mazout les plus élevées dans l'histoire de l'agriculture. Les faillites ont atteint un nombre record. Compte tenu des difficultés économiques dans lesquelles cette coalition a plongé les agriculteurs de l'Ouest, je propose, appuyé par le député de Portage-Marquette (M. Mayer):

Que le gouvernement revienne sur sa position à propos du tarif statutaire du Pas du Nid-de-Corbeau et qu'il en ordonne le maintien pour les céréaliers de l'Ouest.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

FEU M. COSSITT**HOMMAGE À L'ANCIEN DÉPUTÉ DE LEEDS-GRENVILLE**

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, avec le consentement de la Chambre, j'invoque le Règlement pour rendre un dernier hommage à l'honorable représentant de Leeds-Grenville dont le décès soudain, lundi soir, a profondément ému et bouleversé tous les députés de la Chambre des communes. C'est au nom de mes collègues, et certainement au nom des députés de tous les partis de la Chambre, que j'exprime ma plus profonde sympathie à son épouse Jennifer, ainsi qu'à sa famille et à ses amis.

Tom Cossitt restera pour les députés de son parti un homme de principe, un parlementaire doué et créateur. C'était un être tenace, courageux, aux idées bien arrêtées, qui défendait ses vues avec fermeté et habileté. M. Cossitt passait pour polémiste, mais c'est davantage le résultat de ses actions que son comportement profond qui lui valurent cette réputation. Il avait des idées bien arrêtées sur ce qui était bon pour son pays, et il militait pour ses convictions avec une intensité qui n'est sans doute pas étrangère à son décès précoce.

Il fut élu pour la première fois député en 1972 et obtint un nouveau mandat lors des élections générales fédérales de 1974, 1979 et 1980. Comme on le sait, il avait appartenu autrefois au parti libéral, mais c'est en tant que conservateur qu'il s'est fait élire député, ce dont nous avons tout lieu de nous féliciter.

C'était un de mes amis et je sais que, comme parlementaire, il avait la ferme conviction que les pouvoirs publics devaient rendre des comptes aux administrés. C'est une règle qu'il a appliquée à tous les gouvernements sans exception, y compris celui que j'ai dirigé. M. Cossitt n'avait peur de personne et il accomplissait ses devoirs d'homme politique sans l'ombre d'une

crainte. Par-dessus tout, il se dévouait sans compter à la cause de ses électeurs qu'il défendait énergiquement, faisant passer leurs besoins avant toute chose.

M. Cossitt laissera un grand vide chez tous les députés de la Chambre et chez les gens qu'il représentait. Ses collègues du parti conservateur savent que c'était un homme de principe, animé de convictions profondes. Son parti applaudit à la mission qu'il a accomplie et c'est ce souvenir que nous garderons de lui. Au nom de tous les députés, j'exprime ma sympathie émue à son épouse Jennifer, à sa famille ainsi qu'à ses amis.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je tiens à exprimer, de même que l'honorable chef de l'opposition (M. Clark), la surprise et la tristesse que nous a causées la disparition subite du député de Leeds-Grenville, M. Tom Cossitt. Le décès d'un de nos collègues nous rappelle toujours que ceux qui exercent des charges publiques et les membres de leur famille doivent subir de lourdes contraintes et accepter maintes responsabilités. À l'extérieur de la Chambre, on ne soupçonne pas que les députés exercent des fonctions si exigeantes qu'elles peuvent leur ruiner la santé.

Tom Cossitt s'est fait connaître par son dévouement envers les gens de Leeds-Grenville, en dépit des graves maladies dont il a souffert ces dernières années. Il savait quels risques il courait en poursuivant sans répit son travail, mais il les a assumés parce que ses devoirs l'exigeaient. Il est mort dans l'accomplissement de sa tâche, entouré de ses commettants.

Comme homme politique il s'est souvent montré partisan—nous le sommes tous à l'occasion—mais dans la mort il n'y a plus de parti et c'est avec tristesse que nous pensons à sa veuve, M^{me} Jennifer Cossitt, en ce moment d'épreuve. Nous nous unissons donc pour offrir nos plus sincères condoléances à M^{me} Cossitt, ainsi qu'aux parents et aux amis du défunt.

Nous conservons de M. Cossitt le souvenir de son attachement infatigable aux intérêts de la population de Leeds-Grenville. Il a toujours trouvé le temps d'écouter l'électeur qui venait lui demander son aide. Il avait compris que les nombreux problèmes individuels sont le lot quotidien du député, mais que pour l'intéressé ils sont d'une importance toute particulière. Dans sa circonscription, M. Cossitt était connu pour son dévouement à ceux qu'il était chargé de représenter. Pour celui qui est profondément convaincu de la valeur de la démocratie électorale, il ne saurait y avoir de plus bel éloge.

● (1420)

J'espère, madame le Président, que vous transmettez nos sentiments à M^{me} Cossitt en même temps que nos plus sincères condoléances.

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, au nom de mes collègues et à l'instar du vice-premier ministre (M. MacEachen) et du chef de l'opposition (M. Clark), je tiens à exprimer ma plus vive sympathie à la famille de M. Tom Cossitt.